



Montreuil, le 19 juillet 2024

Objet : Communiqué de fin de grève au SEAT de Bobigny,

Après 5 mois d'un conflit difficile entre les personnels du SEAT de Bobigny et l'administration, la mobilisation de l'équipe a été récompensée par l'obtention d'avancées significatives comme une amplitude horaire journalière maximale de 13h, l'inscription de la MEAT dans les critères de la « Prime JOP », le respect d'un délai de trois jours avant tout changement d'emploi du temps, l'autorisation de recruter 2 contractuel.les pour un an afin de compenser les deux départs au 01/09/2024, la fermeture des créneaux de COPJ durant les vacances estivales ou la validation des congés d'été des agents.

Cette liste non-exhaustive des gains obtenus n'a pu avoir lieu qu'avec une mobilisation forte de l'équipe et le soutien de l'intersyndicale CGT-PJJ/SNPES-PJJ FSU/FO-Justice.

Nous félicitons les professionnel.les du SEAT de Bobigny pour leur détermination dans la lutte pour de meilleures conditions de travail.

Et cette victoire syndicale vient rappeler qu'une forte mobilisation des agents dans la durée permet de larges victoires face à l'Administration.

Pour FO Justice PJJ DIF-OM

Medjid MOUHOUB
Secrétaire régional adjoint

Cécile Rouibah

Secrétaire régional
de la **CGT-PJJ IDF**

Maria LAXALTE

Co-secrétaire régionale
du **SNPES-PJJ/FSU IDF**